



**UNION DÉPARTEMENTALE
SAUTEURS - POMPIERS
GIRONDE**

COMMISSION DES ANCIENS



**COMPTE-RENDU
DES REUNIONS DES DELEGUES DE GROUPEMENT
ET CORRESPONDANTS DE CENTRE**

31 janvier 2020 et 20 février 2020

Réunion du 31 janvier 2020

Présents :

CASSUTTI Etienne, POINTEAU François, CONSTANT Marie-Claire, ARMAND Philippe, ARROYO Jean Claude, BARREAU Jean Louis, CASTETS Dominique, COUTREAU Jean Claude, DELAS Jean, GOURGUES Bernard, JEAN René, LAFONT Jacques, LAVEAU Christian, MASSIAS Francis, PARATGE Robert, QUEYREAU Jacques

Excusés :

AZUAGA Angel, CROUZET Michel

Réunion du 20/02/2020

Présents :

POINTEAU François, CONSTANT Marie-Claire, AUBISSE Jacques, BELIARD Pierre, BOURNEUF Christian, CASTETS Dominique, COUTREAU Jean-Claude, CROUZET Michel, DEJEAN Michel, DULAURANS Joël, GOISNARD Yves, LAFONT Jacques, LAVEAU Christian, MASSIAS Francis, PARATGE Robert, PEYRAT Jean-Pierre, POUTIN Raymond, PRADEAU Pierre, PUENTE Santiago, QUEYREAU Jacques, SARTRAN Gilbert, VALERO Jean-Paul, VIANDON Frédéric

Excusés :

CASSUTTI Etienne, AMOUROUX Jean-Michel, ARMAND Philippe, ARROYO Jean-Claude, AZUAGA Angel, DELAS Jean, DEBRUYNE Pierre, DUMONTEIL Joël, GOURGUES Bernard, GRILLET Jean-Bernard, JEAN René, SABATHIER Pierre, TEXIER Bernard

François POINTEAU informe les membres présents des résultats des élections dans la catégorie « Anciens » :

- Etienne CASSUTTI élu pour 6 ans
- François POINTEAU élu pour 3 ans

La durée du mandat est fixée en fonction du nombre de voix récoltées.

Didier LAZES et Lucien MAURIN ne représentent donc plus les anciens au sein du CA.

1 | Projet de modification du règlement intérieur

Une lecture du règlement intérieur est faite par François POINTEAU (+ projection sur écran). Les modifications apportées sont présentées et débattues.

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité moins une voix le 31/01/2020, et à l'unanimité le 25/02/2020. Il peut donc être soumis à l'Union Départementale le 14 avril 2020. Il sera transmis aux délégués à la suite de la validation en CA.

Il est signalé, aussi, que le Groupement CENTRE a désormais 3 sous-groupements ; l'assemblée souhaite ne pas tenir compte de ce changement et conserver l'ancienne organisation.

L'Union Départementale va organiser des réunions avec les Présidents d'amicale par groupement. Robert PARATGE demande que les délégués de groupement soient invités à celles-ci.

2 | Budget prévisionnel

Etienne CASSUTTI présente le budget prévisionnel.

Le tableau est présenté avec les diverses opérations de recettes et de dépenses.

Il est prévu 430 repas à 31 €. La question se pose d'une éventuelle augmentation de la participation des anciens. Il est conseillé de ne pas l'augmenter car pour beaucoup d'anciens c'est une somme importante lorsque cela n'est pas pris en compte par l'amicale.

Total des Dépenses : 22 260€ | Total des Recettes : 16 790€

La différence est prise en charge par l'Union Départementale, comme tous les ans, vu que le budget alloué est dépassé.

3 | Journée conviviale

La salle est prêtée gracieusement par la Mairie de St EMILION. Le nettoyage sera en revanche effectué par une entreprise à nos frais. Cette salle a une capacité de 1200 personnes.

Jacques QUEYREAU en profite pour demander si les amicales peuvent participer aux lots, ou si eux-mêmes peuvent en récolter.

Préparation de la salle le 7 ou le 8 mai vers 16h (en fonction de la remise des clefs). Les représentants du secteur seront contactés afin de donner un coup de main (Libourne, Branne, Castillon, Francis MASSIAS se renseignera pour Libourne).

L'animation sera faite par Betty CURSAN pour un montant de 600 €.

Présentation des devis traiteurs : 5 propositions

Le choix des délégués s'est porté à l'unanimité sur le devis du prestataire « AU BON GOUT » (31 €/personne) : un serveur pour 20 personnes (Etienne et François seront vigilants pour ne pas avoir le désagrément de l'an dernier), eaux gazeuses, eaux plates, nappage tissu, serviettes en intissé (vins fournis par nous).

L'accueil sera différent : plus de pointage à l'entrée ; les délégués de groupements et responsables de centre (dotés de badges), auront la liste de leurs anciens et les conduiront à leur table (afin d'éviter l'attente dehors). Il sera demandé de ne pas en changer si quelque chose ou quelqu'un les

dérange, mais de se positionner à l'autre bout de la table, par ex, pour assurer un bon service. Brigitte, Martine et Marie-Claire seront en appui.

Les bus :

Normalement 4 bus sont prévus.

Jean Claude COUTREAU demande que le bus Médoc parte du VERDON et non de SOULAC.

Il est demandé aux représentants du Bassin de sonder pour savoir combien de personnes seraient susceptibles de prendre le bus qui pourrait partir de BIGANOS, et voir pour un minibus avec l'hypermarché ou une compagnie de bus (en attente de réponse).

4 | Projet de voyage

Un sondage a été lancé afin d'organiser un court voyage. Exemple : une journée à l'île d'Oléron, bus, tour en bateau jusqu'à Fort Boyard, repas : 70€.

D'autres idées sont les bienvenues. L'Union Départementale pourrait participer financièrement.

La présentation de la proposition sera jointe à l'invitation de la journée annuelle.

5 | Questions Diverses

- Etienne CASSUTTI informe des problèmes avec la Mutuelle Nationale qui a revu les conditions du Capital Décès Toutes Causes : augmentation de la cotisation, modification des tranches d'âges pour en bénéficier...
Le Président de l'Union Départementale fera une information plus précise lors des réunions avec les présidents d'amicale.
- Robert PARATGE et René JEAN posent la question de l'ancien centre de CAMIRAN ; celui-ci étant dissout, Etienne CASSUTTI leur répond que les anciens de ce centre doivent, s'ils veulent être adhérents à l'UD, se rapprocher de celui de LA REOLE pour y être intégrés.
- Robert PARATGE souhaiterait qu'un mail soit envoyé aux délégués et représentants lorsque les invitations à la journée partiront afin qu'ils puissent aller les récupérer dans les casernes assez vite.

Information dernière minute :

Suite à la crise sanitaire liée au CODIV 19, notre repas annuel est reporté à une date ultérieure

Les animateurs de la commission
Etienne CASSUTTI /François POINTEAU